

La littérature orale

PLAN

Qu'est ce qu'une société orale ?	1
La parole dans les sociétés orales	1
Parole ordinaire / parole sacrée	1
Règles et interdits	2
Parole et action	3
Parole et unité culturelle	3
Parole et savoir	3
Parole et gestes	4
La parole et la tradition.....	4
L'écrit dans les sociétés orales	4
Les genres de la littérature orale.....	5
Les circonstances d'énonciation.....	6
Une littérature engagée.....	6
Caractéristiques de la littérature orale	7

Qu'est ce qu'une société orale ?

Le sens commun veut qu'une société orale soit une société qui ne connaît pas l'écrit et " qui parle beaucoup ". La réalité est beaucoup plus complexe. Jacques CHEVRIER refuse de qualifier les sociétés orales de sociétés " sans écritures ". Pour lui, " l'oralité et l'écriture ne s'inscrivent pas dans un rapport de succession, d'évolution, ou d'exclusion, mais elles correspondent, chacune à leur place, à des modèles d'expressions spécifiques obéissant, toute idée de hiérarchie mise à part, à des conditions de production, de transmission, de conservation étroitement dépendantes d'un certain type de société. " Une société orale ne subit pas son oralité, elle en fait le choix. Cette oralité est soumise à un grand nombre de règles et remplit des fonctions sociales très importantes. Jean CAUVIN qualifie la société orale de " groupe humain qui, même s'il connaît l'écriture fonde la plus grande partie de ses échanges de messages sur la parole ". Pour lui, " une société orale a lié son être profond, sa mémoire, son savoir, ses conduites valorisées, son histoire, sa spécificité à la forme orale de communication. C'est à dire qu'il n'y a pas seulement un échange de messages dans l'instant actuel, mais il y a aussi un échange entre le passé et le présent avec ce qui fait que telle société dure à travers le temps parmi d'autres sociétés ". Cette définition nous semble très juste car elle met en avant l'idée de l'oral comme choix de vie et elle insiste sur le lien présent/passé qui est une des fonctions principales de la parole dans ces sociétés.

La parole dans les sociétés orales

Parole ordinaire / parole sacrée

La parole dans les sociétés orales est sacrée. Cela nous renvoie à la notion biblique de " verbe ", fondement de toutes les civilisations : " Au commencement était le verbe ". C'est un mode de communication très sérieux et important dans la vie tribale quotidienne. On distingue deux types de parole : la parole ordinaire et la parole sacrée. Parole ordinaire ne veut pas dire parole simple. Au contraire, elle est très élaborée : images verbales, métaphores, citations de proverbes, aphorismes, images sonores ... François N'SOUDAN dans son essai sur le peuple eYe du Sud-Togo fait lui aussi cette même observation : " Dans la société eYe, la parole ne se trouve pas réduite à l'état de moyen, c'est un système de codes oraux très complexes. ". Il existe dans la vie de tous les jours un art de la conversation et les bons " parleurs " ont une réputation qui va au-delà des frontières de son village. La parole rituelle et sacrée est un mode formalisé de la parole courante. Elle se caractérise par une prosodie spéciale, une forme archaïque ou une langue secrète (la langue des initiés). Cette parole joue un grand rôle dans la sphère politique, religieuse et mystique. La parole est la " trame du monde " et un usage déconsidéré peut entraîner des troubles graves. Le caractère sacré de la parole se retrouve dans des pratiques qui peuvent paraître anodines mais qui sont en réalité remplies de sens. Fumer une pipe, mastiquer des noix de cola ou se servir de cure-dent associés à la macération de la substance végétale dans la bouche auraient chez les eYe des effets sur la parole. La manipulation de la parole est très délicate. Pour qu'elle conserve son " pouvoir magique ", il faut respecter certaines règles et interdits.

Règles et interdits

Les interdits verbaux peuvent concerner le lieu et le moment : on ne doit pas proférer certaines paroles le jour ou à telle période de l'année. Ils peuvent également être relatifs au vocabulaire, au sexe de celui qui parle, à son âge... D'un point de vue plus linguistique, ils peuvent concerner le débit de parole, la prononciation. Par exemple, il est interdit (comme dans la plupart des sociétés) de désigner directement la fonction excrétoire, d'évoquer un animal dangereux (surtout le serpent) ou d'évoquer un événement pénible comme la mort de peur qu'il ne se réalise. L'interdit peut être de prononcer le nom des personnes comme l'explique Pierre ALEXANDRE Car prononcer le nom de quelqu'un, " c'est s'assurer une emprise magique sur lui ". Dans les sociétés orales, on apprend à bien parler, mais avant tout on apprend quand parler et quand se taire. Car comme le dit un proverbe swahili : " Parler est bon, se taire est bon " . C'est particulièrement au moment où sa sexualité se développe que l'enfant apprend ce qu'il peut dire et surtout à qui. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI dans le tome III des Interactions verbales réserve un chapitre à " la place de la parole dans le fonctionnement de la société ". Elle distingue les " peuples volubiles " dont nous faisons partie et " où le silence est perçu comme menaçant [...] où l'ensemble de la vie sociale est médiatisée par le langage, et où le pouvoir repose en grande partie sur le don de la parole " et les " peuples faiblement communicatifs " où le silence est valorisé car possédant des " vertus interlocutives supérieures ". C'est le cas des Lapons ou des Finlandais. Les sociétés orales africaines seraient donc au carrefour de ces deux peuples puisque " le crédit qu'elle concède au silence et au secret résulte en partie de la nécessité de se prémunir contre cet aspect négatif du verbe " . On retrouve cette idée dans un article de Geneviève Calame Griaule : " le conteur traditionnel ; style et répertoire " in La revue du livre pour enfants n°181/182. " Traditionnellement, l'échange est interdit entre parents et enfants de sexe opposé à partir du moment où ceux-ci deviennent nubiles : il en est de même

pour les frères et sœurs et aussi pour le gendre et les beaux-parents. Les Dogons [...] disent que ce serait une sorte d'inceste symbolique ". Ces interdits et ces règles soulignent bien l'importance et le poids de la parole qui est à manier avec beaucoup de précautions.

Parole et action

La Parole n'est pas à prendre " à la légère ", elle n'est pas seulement mot, son, elle est aussi et avant tout action. John Austin dans *How to do things with words* en 1962, expose sa théorie sur les énoncés performatifs. D'après lui, certaines expressions font office à elles seules d'actes. Les expressions " je te baptise " ou " je vous marie " sont des actes. Le seul fait de les prononcer réalise l'action. Dire " je vous marie " rend les deux fiancés mari et femme devant Dieu. Ces énoncés performatifs sont assez rares. En revanche, Austin insiste sur la force illocutoire de la parole selon laquelle en prononçant un énoncé, on lui attribue une force ou une valeur. Nous pensons que la Parole dans les sociétés orales si elle n'agit pas tout à fait comme des énoncés performatifs a une très grande valeur illocutoire. A ce sujet, N'SOUDAN dit du peuple eYe que : " La parole n'est pas un mode passif de communication mais un mode d'action par excellence. Parler, c'est d'abord agir. La parole se livre comme une arme redoutable et on l'utilise ; il en est ainsi des débats tant publics que privés. " La force et le pouvoir sont très présents avec cette image d'arme et de combat. Chez les eYe, ce combat ou joute verbale est appelé Halo et réunit deux communautés en conflit qui se livrent une guerre verbale. Le but de ces combats est de ridiculiser l'adversaire par la parole. Ces joutes réduisent les tensions et évitent le recours aux vraies armes. La parole a ici une valeur de catharsis. Tuer par les mots n'est pas vraiment tuer, ce n'est que perpétrer une mort symbolique. Par ailleurs, tout en réduisant les tensions, la parole soude le peuple.

Parole et unité culturelle

La langue est empreinte du passé et de l'histoire d'un peuple. On peut déterminer grâce aux emprunts les populations qui sont entrées en contact avec un peuple donné. Ce passé commun crée la conscience dans le présent d'appartenir à un même groupe social avec une pensée et une manière d'agir communes. La langue est une des conditions d'appartenance à un groupe. Est étranger au groupe celui qui ne parle pas la langue ou qui la parle mal. En France, l'unification de l'Etat s'est faite tout d'abord par la langue avec la doctrine jacobine : " une langue, une nation ". Chez les eYe, c'est l'élément fondamental d'unité : tous les peuples eYe s'expriment en eYegbe avec quelques variantes dialectales. La parole a valeur d'intégration sociale. Elle est publique et orale, ce qui exclut toute notion d'anonymat. Celui qui parle s'implique dans ce qu'il dit et implique aussi le groupe auquel il appartient. La parole est collective, elle est l'expression de la réalité sociale.

Parole et savoir

La parole dans les sociétés orales a également une valeur éducative. L'éducation quotidienne passe par les contes et les proverbes, leçons de choses à fin moralisatrice. C'est aussi la parole de l'initiation qui fait de l'enfant un homme. La parole véhicule les valeurs traditionnelles de la société. Elle communique les connaissances techniques et ethniques. Elle est aussi le véhicule des valeurs

religieuses. Elle facilite l'intégration des novices dans une nouvelle société religieuse et leur donne une culture spécialisée. Elle les fait membres d'un groupe. Mais si elle est pédagogique, la parole est aussi une marque de connaissance et de sagesse. C'est pourquoi les chefs et les notables doivent exceller dans l'art de parler. Par leur éloquence originale et articulée, ils représentent la norme de la société. Chez les eYe, comme dans de nombreuses sociétés, bien parler c'est faire preuve de culture.

Parole et gestes

La parole dans le sens métonymique de communication et pas uniquement de production orale n'existe pas que dans les mots mais également dans la musique, la danse, l'expression du corps, dans les gestes. " Mais tout est parole chez nous. Si quelqu'un lève la main c'est une parole, et il en va de même pour la musique, le chant et la danse qui ne rythment pas seulement le conte mais toute la vie ! " Gabriel KINSA, La croix La kinésique, production des gestes, est liée à la production de la parole. Et tout comme la parole, elle connaît des interdits. Certains gestes sont rejetés comme montrer du doigt par exemple. Dans certaines circonstances, le geste se substitue à la parole. Dans le sud Cameroun, les chiffres ne doivent pas être prononcés. Ils sont remplacés par une onomatopée et le geste représentant le chiffre. Dans la plupart des cas, le geste aide à formuler la pensée. Les gestes se font de la main droite, ceux de la main gauche étant considérés comme impolis. Dans certaines sociétés, le geste étant un auxiliaire à la communication, celui qui parle sans aucun geste est considéré comme très intelligent. Au contraire, quelqu'un qui parle avec beaucoup de gestes est " léger ". Peut également être considérée comme un geste la posture du corps, " vraie parole ". Pour Zahan, " la parole que l'on parle assis, c'est la parole de la vérité ; la parole que l'on parle en se promenant, c'est une supposition, la parole que l'on parle couché, c'est une confidence. " De même dans certaines sociétés, on se dispute debout mais on se réconcilie assis.

La parole et la tradition

La parole est résolument traditionnelle puisqu'elle prend ses racines dans l'histoire profonde de la société. Mais elle est aussi tournée vers le futur puisqu'elle tend à transmettre ce patrimoine culturel. La parole est dualiste, elle existe dans une double perspective : l'échange immédiat et la tradition, conserver et évoluer. Elle affiche donc les mêmes objectifs que l'écrit dans nos sociétés, conserver et transmettre. Mais le code écrit est-il vraiment absent de ces sociétés orales ?

L'écrit dans les sociétés orales

Pour Jacques CHEVRIER, " L'oralité dominante en Afrique noire n'exclut pas certaines formes d'écriture. " Et ALEXANDRE de rajouter : " l'Afrique a des écritures, qui ont servi à la rédaction d'ouvrages littéraires. ". En réalité, les sociétés orales entretiennent toutes un rapport plus ou moins étroit avec l'écrit au sens large du terme. D'une part, elles ont toutes été en rapport avec des sociétés écrites, dès le VIIIème siècle avec l'Islam, ensuite avec les explorateurs européens puis les missionnaires. Ces contacts avec l'écrit ont laissé des traces dans la société. On observe ainsi l'usage de plusieurs alphabets différents en Afrique. ALEXANDRE les répertorie en cinq catégories. L'alphabet latin, plus ou moins modifié, longtemps utilisé pour conserver les textes oraux et actuellement le mode de transcription de

langues d'Afrique de l'Ouest et du Sud. L'alphabet libyco-berbère encore employé par les Touareg. Cet alphabet aurait d'après l'auteur traversé le Sahara aux IIIème et IVème siècles avant notre ère. L'alphabet arabe apparu aux VIIIème ou IXème siècles avec les invasions musulmanes. Cette écriture a servi à de nombreux textes historiques, juridiques, théologiques, particulièrement au Soudan. L'alphabet arabe a également servi à transcrire certaines langues de l'Afrique de l'Est comme le swahili ou le somali. L'auteur suppose également la possible utilisation des hiéroglyphes égyptiens dans les premiers écrits africains mais avec malgré tout quelques réserves. Enfin, il ne faut pas sous-estimer les inventions africaines plus récentes. Dans plusieurs pays africains, on trouve des modes de transcription cohérents comme dans les langues " bamoun " au Cameroun et " nsibidi " au Nigeria. Ne pas utiliser l'écrit dans leur communication est un donc un choix délibéré. Même maintenant où la majorité des peuples d'Afrique ont l'écriture, l'oral et l'oralité gardent une place très importante. Certaines sociétés traditionnelles ont recours à l'écrit mais uniquement pour une communication bien particulière, qui a souvent rapport avec la religion ou le mystique. L'écrit est alors sacré et c'est une manière de bien différencier la langue du culte et la langue de tous les jours. Cet écrit est réservé à une infime partie de la population comme les prêtres ou les mages. On observe aussi chez certains peuples une forme d'écrit, si on prend " écrit " dans son sens de conservation, de mémoire et qu'on laisse de côté la " graphie " au sens strict. Prenons l'exemple des Taampha de Bawoyo (Zaïre/Angola). Madiya C. FAÏK-NZUJI dans son article : " les secrets de la parole sculptée " expose cette pratique des populations Bawoyo. Ce peuple privilégie dans la pratique de l'oral les " paroles du premier matin ", les " nongo ", autrement dit les proverbes. On en trouve partout. On en voit, on en entend, on en touche partout : masques, objets rituels, couvercles et ustensiles. Les Mataampha sont des couvercles et des planchettes en bois sculptés pour la communication des proverbes. Ils sont un support de communication. Ils contiennent des enseignements, des conseils et font aussi office de mémoire collective en représentant des proverbes. Par exemple, une femme qui désire son mari pourra lui signaler en lui servant son repas avec un couvercle illustrant ce désir. Ces sculptures ne sont pas des sculptures à visée esthétique mais à but de communication et de transmission d'un savoir. L'oralité dans les sociétés orales apparaît donc comme un choix de vie, une manière de penser et de communiquer. Nous avons pu voir que l'on distingue l'oral ordinaire de l'oral ritualisé, codé qui apparaît dans des situations de communication bien particulières. C'est ce qu'on appelle la littérature orale

Les genres de la littérature orale

Réduire la littérature orale à la seule forme du conte, c'est laisser de côté de multiples usages de la parole. Le terme " littérature orale " qui apparaît tout d'abord comme un oxymoron (" littérature " est dans nos sociétés associé à l'écrit) désigne un genre très vaste et diversifié. Il regroupe à la fois les devinettes ou énigmes, les formules divinatoires, les maximes et dictons, les louanges, les anthroponymes et les toponymes, et enfin les plus connus, les proverbes, les fables et les contes. Ces genres de la littérature sont universels. Ils ont une grande importance sociale et une structure linguistique particulière. Il existe une grande solidarité entre les différents genres de la littérature traditionnelle. Les proverbes sont bien souvent l'essence d'un conte et le conte est souvent l'illustration d'un proverbe. Geneviève Calame Griaule à ce sujet explique que : "dans les soirées Dogon, où l'on raconte une histoire, on doit

toujours commencer par un échange de devinettes : les contes et les fables viennent ensuite. " Il n'y a pas de réelles frontières entre les différents genres de littérature, ils utilisent le même stock thématique et remplissent les mêmes fonctions socioculturelles. Un exemple de littérature particulière chez les Mossi est l'anthroponymie, construction des noms d'après une analyse méthodique. Par exemple, le terme PUSRAOGO désigne le deuxième enfant, masculin (raogo = mâle), que les parents ont confié à un tamarinier (pusi).

Les circonstances d'énonciation

Tout comme la parole, la littérature orale doit suivre des règles quant à la profanation. Le moment le mieux adapté est le soir, à la tombée de la nuit (vers 18h-19h) autour d'un feu. Ceci pour des raisons pratiques : la journée les hommes vaquent à leurs occupations alors que le soir ils sont réunis, le corps et l'esprit reposé. Mais aussi pour des raisons symboliques, la nuit est associée à la mère et à la fécondité. Proférer la nuit est bénéfique pour la parole. Il existe aussi une littérature particulière réservée à certaines occasions : veillées funèbres, récolte, tissage, initiation... Ces règles même si elles sont différentes d'une tribu à l'autre constituent une constante des sociétés orales. La littérature orale se récite généralement dans une case ou une aire sablonneuse à l'orée du bois en fonction de la saison. Remarquons ici que désigner le conte par le terme récitation peut sembler étrange étant donné le caractère figé de la récitation, et la théâtralité des contes. Toutefois, c'est le terme que nous avons choisi pour désigner le fait de conter, comblant ainsi, un manque terminologique. Certaines productions orales comme la littérature initiatique se récitent dans la brousse, loin des regards indiscrets. On peut également réciter sur la place publique ou au centre d'une concession. Où qu'elle se passe, la récitation est publique. Elle implique la présence de l'émetteur et du récepteur à portée de voix (sauf dans le cas des tambours parleurs). La présence d'un auditoire est indispensable : on ne dit pas un proverbe pour soi, on ne conte pas sans public. La littérature orale instaure une interaction entre émetteur et un ou des récepteur(s) qui doivent manifester leur présence. Il est de coutume que l'auditeur formule un son nasal à la fin de chaque réplique du conteur. Ce son [nn] qui signifie oui est indispensable à la poursuite du récit. Nous avons personnellement pu observer cette interaction lors d'une récitation de conte. La conteuse pour être certaine de bien garder notre attention introduisait au fil de son conte le mot " édjimé " auquel nous devons répondre " éwa " en respectant le ton qu'elle avait employé. Ces formules permettent de maintenir le contact (ce qu'on appelle la fonction phatique) et crée une complicité entre émetteur et récepteur. Comme dans toute production orale, le récit se construit dans l'interaction. La présence du récepteur peut changer le message.

Une littérature engagée

Dans la littérature orale, rien n'est gratuit, on ne fait pas de " l'art pour l'art ". Comme nous l'avons vu, la littérature traditionnelle est un enseignement. Comme la parole, elle engage la société. La littérature orale ne connaît pas l'expression des sentiments égoïstes et individuels. Elle est le porte-parole de la pensée et des valeurs collectives. Elle remplit des fonctions pédagogiques, politiques, initiatiques, fantasmagoriques. En mettant en scène les problèmes quotidiens, elle assure le maintien et la survie du groupe. Elle remplit aussi une fonction thérapeutique

préventive pour pallier l'excès ou le débordement. Elle aborde des problèmes comme la hiérarchie, les conflits de générations, les problèmes liés à la polygamie, ce qui révèle un souci politique du maintien de l'ordre. Mettre en scène la vie quotidienne et ses drames a pour effet de réduire les tensions : elle s'apparente à la catharsis grecque. Elle remplit également une fonction initiatique parce que c'est par la littérature orale qu'on va effectuer le rite initiatique, entre autres en contant dans une langue codée (la langue des initiés). La littérature orale puisqu'elle met en scène la société renseigne sur le milieu écologique, les habitudes, les structures, les croyances, la technologie de la société. C'est une source importante pour les ethnologues.

Caractéristiques de la littérature orale

La littérature orale n'est pas très différente de la littérature écrite mais elle subit d'autres contraintes liées à son oralité. La première caractéristique de la littérature orale est son dualisme. Elle est passée puisque traditionnelle, mais elle est aussi tournée vers le futur et la transmission. Ce n'est donc pas un genre figé mais un genre qui évolue en fonction des besoins et de la mode. Elle est constituée de deux parties : une partie rigide, l'enveloppe conservatrice qui est généralement connue par les auditeurs. Et une partie souple que le conteur adapte en fonction de son talent et de sa personnalité. Enfin, ce qui caractérise la littérature orale est sa structure rythmée. En effet, elle met en œuvre la structure tonale de la langue et s'accompagne souvent de musique et de chants. La littérature orale illustre parfaitement le rôle et l'importance de la parole dans les sociétés traditionnelles. C'est un genre complexe et riche qui se distingue de la littérature écrite par des conditions d'énonciation propres au style de vie et à la manière de penser des sociétés orales. Le genre de littérature le plus connu est le conte. Il possède les mêmes caractéristiques générales que la littérature orale plus quelques particularités. Nous allons voir quels sont ces points qui singularisent le conte à l'intérieur du genre " littérature orale ".

Pour aller plus loin :

[Littérature orale, paroles vivantes et mouvantes](#), de Collectif , Nadine Decourt, Jean-Baptiste Mart

[Les Cahiers de littérature orale](#), Collectif

[Recherches en littérature orale africaine](#), Cahiers d'études africaines

[Bibliographie annotée : littérature orale d'Afrique noire](#), Veronika Gorog Karady

[La littérature orale africaine](#), de Samuel-Martin Eno Belinga

Source : http://www.contesafricains.com/article.php3?id_article=11